

MODE D'EMPLOI

À lire impérativement avant montage de la batterie !

GEL Sans Entretien, préremplies et fermées

Chère cliente, cher client,

Les batteries DELO sont fabriquées dans les manufactures les plus modernes au monde exclusivement pour Louis. Les standards de qualité les plus exigeants et des contrôles permanents effectués dans notre laboratoire vous garantissent une fiabilité et une puissance de démarrage élevées en toutes circonstances.

Pour vous permettre de profiter longtemps de votre nouvelle batterie de véhicule, nous vous prions de lire impérativement avec la plus grande attention le présent mode d'emploi et les consignes de sécurité qu'il contient dans leur intégralité et d'observer scrupuleusement les spécifications fournies. Vous risquez dans le cas contraire d'endommager gravement votre batterie et votre véhicule.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre batterie DELO, ainsi qu'une saison moto ensoleillée.

Avec nos meilleures salutations
Votre équipe Louis

1. Principes de base : ce dont vous devez tenir compte dans tous les cas - à lire impérativement avant le montage de la batterie !

Type de batterie correct : ne montez toujours dans votre véhicule que le type de batterie clairement spécifié pour votre modèle par le constructeur du véhicule. Pour cela, il suffit souvent de vous reporter au livret de bord ou de regarder la désignation de votre ancienne batterie (par ex. YTZ10S).

Dans de très nombreux cas, il est possible d'utiliser les batteries au gel DELO modernes à la place des batteries à l'acide standard ou des batteries à fibres de verre : elles ne sont absolument plus aussi sensibles aux tensions de charge élevées que par le passé. Les batteries au gel DELO supportent sans problème des tensions de charge jusqu'à 14,7 V. Les batteries au gel se distinguent également par le fait qu'elles peuvent se monter dans toutes les positions et qu'elles disposent d'un boîtier solide et résistant aux chocs.

Charge : les batteries au gel DELO sont largement préchargées, c'est pourquoi elles sont souvent à même de démarrer un véhicule aussitôt sorties de l'emballage. Toutefois, pour que la puissance de démarrage des batteries reste élevée sur le long terme, nous vous recommandons de les charger une fois entièrement dans un chargeur automatique adapté aux batteries moto avant de les monter dans votre véhicule.

Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez avoir la certitude d'avoir monté une batterie vraiment pleine dans votre véhicule, capable de vous fournir une puissance de démarrage optimale. Pour la charge, n'utilisez jamais de chargeurs pour voitures ou d'appareils qui ne s'arrêtent pas automatiquement lorsque la batterie est pleine. Les chargeurs pour voitures fournissent un courant de charge trop élevé pour les batteries moto et les appareils qui ne s'arrêtent pas automatiquement peuvent les surcharger. Les deux systèmes endommagent durablement les batteries moto plus petites et réduisent fortement leur durée de vie !

Le courant de charge ne doit pas dépasser plus de 10 % de la capacité de la batterie ou le chargeur doit être capable d'adapter le courant de charge à la taille et à l'état de la batterie (chargeur automatique « intelligent »). Les chargeurs de la marque ProCharger, par ex., disponibles dans la gamme Louis sont parfaitement adaptés au chargement des batteries au gel DELO. Ces chargeurs sont également capables de « réactiver » certains modèles de batteries lorsqu'elles sont complètement déchargées.

Les batteries au gel DELO ont une faible auto-décharge et ne doivent donc pas impérativement rester branchées en permanence au chargeur de maintien pendant les immobilisations. Il suffit de recharger les batteries toutes les huit semaines. En cas d'immobilisation prolongée (supérieure à 2 mois), en particulier pour l'hivernage, la batterie doit être rechargée sur un chargeur approprié. Dans le cas contraire, elle risque de se décharger complètement (charge inférieure à 10,5 V) et d'être endommagée. Pour l'hivernage, démontez la batterie si vous n'êtes pas en mesure de stocker la moto dans un endroit à l'abri du gel. Débrancher la batterie du réseau de bord permet également de la protéger contre toute décharge complète due à des courants de fuite ou à des consommateurs silencieux.

Stockage : les batteries déchargées peuvent geler, c'est pourquoi vous devez toujours les stocker entièrement chargées à l'abri du gel.

2. Mise en service et montage (uniquement si autorisé par défaut par le constructeur de motos concerné) : avant la mise en service de la batterie, vérifiez toujours impérativement les points suivants :

- 1: La batterie est-elle adaptée à votre véhicule ? Les dimensions (hauteur x largeur x profondeur) sont-elles correctes ?
- 2: La borne plus et la borne moins de la batterie se trouvent-elles au bon endroit ?
- 3: La batterie a-t-elle la tension correcte (V = volts) ?
- 4: La batterie a-t-elle la capacité correcte (Ah = ampères-heure) ?

La batterie est remplie d'acide et fermée par le fabricant. Pendant toute sa durée de vie, elle ne doit en aucun cas être ouverte ! Toute ouverture de la batterie entraîne sa destruction ! Un contrôle ou un réajustement de son niveau de liquide n'est ni possible, ni nécessaire.

Chargez la batterie à 100 % dans un chargeur approprié avant de la monter dans le véhicule (voir 1er paragraphe de la section Charge). Placez ensuite la batterie dans le compartiment de batterie nettoyé. Avant le branchement, retirez l'autocollant jaune de la borne de batterie.

Branchez toujours la batterie à l'aide des vis de borne fournies. Le cas échéant, utilisez de la graisse pour borne pour les protéger contre la corrosion. Nettoyez les cosses des câbles de la batterie avec une brosse métallique avant le branchement (les bornes de raccordement corrodées peuvent entraîner des dysfonctionnements du système électronique du véhicule !). Serrez les vis sans forcer pour éviter de déformer les bornes de la batterie et d'endommager cette dernière.

Lors du branchement de la batterie, commencez toujours par raccorder le câble plus à la borne

correspondante avant de raccorder le câble moins à l'autre borne. Lors du démontage de la batterie, commencez toujours par débrancher le câble moins, puis débranchez ensuite le câble plus.

3. Remarques importantes concernant le droit à garantie :

- Veuillez lire entièrement et attentivement le présent mode d'emploi et les consignes de sécurité qu'il contient et observer scrupuleusement les spécifications fournies. Vous risquez dans le cas contraire d'endommager gravement votre batterie et votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie.
- Ne montez toujours dans votre véhicule que le type de batterie clairement spécifié pour votre modèle par le constructeur du véhicule. En cas de non-respect, vous risquez d'endommager gravement votre batterie et votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie.
- En cas d'immobilisation prolongée (supérieure à 2 mois), rechargez complètement la batterie régulièrement à l'aide d'un chargeur approprié. Une décharge complète et/ou un manque d'entretien de la batterie ne sont pas couverts par la garantie/les mesures de faveur ne constituent pas un motif de réclamation.

4. Avertissements et consignes de sécurité :

- Observez impérativement les consignes présentes sur la batterie, dans le présent mode d'emploi et dans le mode d'emploi du véhicule !
- Feu, étincelles ainsi que flamme nue interdits et défense de fumer lors de la manipulation de la batterie ! Un mélange de gaz détonants hautement explosifs se forme de la charge de la batterie !
- Évitez toute formation d'étincelles lors de la manipulation des câbles et des appareils électriques et lors des décharges électrostatiques ! Ne portez pas de bijoux conduisant l'électricité.
- Effectuez les travaux avec prudence ! Évitez les courts-circuits !
- Risque d'explosion et d'incendie : Attention ! Les parties métalliques des batteries sont toujours sous tension, c'est pourquoi vous ne devez pas déposer d'objets étrangers ou d'outils sur la batterie !



Respecter le mode d'emploi



Feu ainsi que flamme nue interdits et défense de fumer



Porter une protection oculaire



Tenir hors de portée des enfants



Acide de batterie, corrosif !



Gaz explosif